

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>

Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

PIC RENNES ARMORIQUE

INTER-PRO 35

Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES

Déposé le 28 février 2019

À distribuer avant le 02 mars 2019

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION
DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE
N°199 FÉV. 2019

PAGE 1 :

ÉDITORIAL

PAGE 2 :

INTERVENTION FO CESER ...

PAGE 3 :

L'UD EN ACTION...

PAGE 4 :

RÉSOLUTION CE UD ...

PAGE 5 :

RÉUSSIR LE 19 MARS ...

PAGE 6 :

EN DIRECT DES SYNDICATS...

PAGE 7 :

EN DIRECT DE L'UD ...

PAGE 8 :

CONGRÈS UD, PERMANENCES UL,

L'AFOC, CALENDRIER STAGES ET

LE DESSIN DE PATOCHE ...

POUR PLUS D'INFOS :



QU'IL CESSE ENFIN CE GRAND SCANDALE !

La richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 milliards l'année dernière alors que celle des plus pauvres de la planète a chuté de 11%, nous apprend l'Organisation Non Gouvernementale OXFAM dans son dernier rapport.

« Les riches bénéficient non seulement d'une fortune en pleine expansion mais aussi des niveaux d'imposition les moins élevés depuis des décennies » en France comme ailleurs. La colère et la volonté de justice sociale ne sont-elles pas non seulement légitimes mais salutaires ?

Il ne suffira pas d'un grand enfumage même paré du mot « débat » pour nous faire oublier ce scandale et cette violence au quotidien du système capitaliste. D'ailleurs pendant que Macron et ses soutiens politiques et économiques appellent à « débattre », les mauvais coups continuent de se préparer en coulisse. Liquidation des services publics (la fermeture de la maternité de Bernay dans l'Eure est une provocation supplémentaire) et du statut des fonctionnaires, destruction de la formation professionnelle, préparation de la contre-réforme des retraites, celle des morts, auraient dit nos anciens, pillage de la Sécurité Sociale, jour de carence obligatoire... Partout sévit la loi de la jungle libérale contre les droits collectifs. Si l'on ajoute la dérive répressive et autoritaire du régime macronien, les intimidations contre ce qui reste de presse libre et la volonté de réduire la portée de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 (comme l'avait fait Pétain d'ailleurs), on peut légitimement se demander ce que ces fossoyeurs de la République vont nous laisser, si nous ne les stoppons pas au plus vite.

Car au final toute la question se résume à cela : allons nous oui ou non, engager tous ensemble résolument la bataille sociale pour résister, revendiquer, reconquérir ?

Notre Union Départementale y est prête et s'y prépare depuis des semaines sur la base d'un cahier de revendications précis.

Dans le « manifeste des égaux » de 1796, on peut lire : « cette égalité transcrite dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons. Qu'il cesse enfin ce grand scandale ».

À nous tous de le faire cesser !

"VIVE LA SOCIALE !

VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"

Rennes, le 25 février 2019

Fabrice LERESTIF,

Secrétaire Général



LA CITATION DU MOIS

« Dans ces batailles de l'argent, sourdes et lâches, où l'on éventre les faibles, sans bruit, il n'y a plus de liens, plus de parenté, plus d'amitié : c'est l'atroce loi des forts, ceux qui mangent pour ne pas être mangés. »

Émile Zola 1840-1902

INTERVENTION FO - CESER ...

Intervention de Pierrick SIMON Secrétaire général UD FO 56 pour le groupe FO lors de la session plénière du 28 janvier 2019

J'interviens ici au nom du groupe Force Ouvrière sur la mission 1.

Le 10 décembre 2013 lors de la séance consacrée au pacte d'avenir pour la Bretagne nous déclarions :

« La crise actuelle ne frappe pas que les salariés. Les travailleurs indépendants, les petits commerçants, les artisans et les agriculteurs sont touchés. Quand les salariés perdent leur emploi et se retrouvent au chômage, que leurs revenus baissent et que leur avenir devient incertain, les commerces se vident inexorablement, tout comme les carnets de commandes des artisans. C'est pourquoi aujourd'hui, nous pensons que le syndicalisme qui défend les intérêts des salariés, défend aussi ceux des petits commerçants, des artisans et des agriculteurs. D'autant plus quand la pression fiscale exercée sur eux et sur les travailleurs augmente alors que la pression fiscale exercée sur les entreprises diminue... »

Cinq ans ont passé, ces phrases n'ont pas pris une seule ride et depuis le 17 novembre dernier, soit depuis plus de 2 mois s'exprime une vague de mécontentement rarement égalée tant dans sa durée que dans sa capacité mobilisatrice, qui se traduit par l'occupation des ronds-points, de l'espace public et par des fortes manifestations le samedi.

Le 27 novembre au travers d'une intervention télévisuelle, le Président de La République a tenté de désamorcer cette vague de contestation.

Cette intervention n'ayant manifestement pas atteint son objectif, le Président de la République allume un contre-feu : Le grand débat National.

Grand débat National auquel le CESER Bretagne a souhaité s'associer.

Force Ouvrière, incarne au sein du CESER le syndicalisme indépendant fondé sur la charte d'Amiens qui considère que le mouvement syndical se doit d'être indépendant, du patronat, des partis politiques, des sectes philosophiques et ou religieuses.

Force Ouvrière n'a donc pas vocation, comme le rappellent nos résolutions de congrès confédéral d'avril dernier, à se transformer en rouage institutionnel de co-gestion et de co-législation.

Notre Secrétaire Général, lors de son audience à l'Élysée, le 10 décembre a rappelé que : « FO ne se considère pas comme un corps intermédiaire qui aurait pour rôle d'arbitrer ou d'être associé à l'arbitrage au nom de l'intérêt général entre des intérêts contradictoires, a fortiori quand ils dépassent le cadre des relations entre, d'une part les salariés, et d'autres part les employeurs et pouvoirs publics... »

Afin de lever toutes incompréhensions et supputations, je rappelle ici que nos prédécesseurs dans une situation analogue, se sont opposés au référendum voulu par De Gaulle en 1969, dont l'un des objets était d'intégrer les organisations syndicales au sein du sénat et par là même à en faire des co-décideurs ou co-législateurs.

Pour toutes ces raisons Force Ouvrière ne répondra pas de fait au questionnaire relatif au grand débat.

Ce grand débat pose de nombreuses questions, permettez-moi de balayer ici quelques items :

- **Sa pertinence** : Les revendications des gilets jaunes, celles des organisations syndicales de salariés sont connues de tous. À quoi bon

mettre en place un grand débat chronophage, coûteux... sauf à avoir la volonté de ne pas répondre à ces revendications. « Quand je veux enterrer une affaire, je crée une commission » disait en son temps Clémenceau.

Le Nouveau monde a très souvent de vieux réflexes !

• **Sa sincérité** : Alors que le Président de la République tente de laisser à penser qu'au travers du grand débat, la parole est aux citoyens, comment expliquer :

- Le refus d'augmenter les salaires et notamment le SMIC et l'utilisation de l'écran de fumée de l'augmentation de la prime d'activité ?

- Les mesures de durcissement du contrôle des demandeurs d'emploi prises pendant ce qu'il est communément appelé la trêve des confiseurs ?

- La réaffirmation par le gouvernement de sa lettre de cadrage des négociations de la convention d'assurance chômage qui tente d'imposer aux négociateurs une économie de 4 milliards ?

- La poursuite des discussions sur la contre-réforme des retraites dont l'objet de la réunion du 21 janvier était d'imaginer un nouveau report de la date de départ en retraite ?

Les mesures que j'ai citées ici, sont largement rejetées par une très grande part de la population. La mobilisation des gilets jaunes et l'adhésion des français à ce mouvement suffisent à le démontrer.

Nous craignons que les doléances exprimées par les français dans le cadre de ce grand débat soient ignorées comme l'ont été celles des retraités en 2018 face à l'augmentation de la CSG.

Pire, que ces doléances soient foulées aux pieds comme l'ont été les résultats au référendum constitutionnel de 2005.

Le Président de la République bunkérisé à Souillac, les forces de l'ordre empêchant quiconque d'approcher à 10 kilomètres à la ronde, le débat animé par un ministre, les questions sélectionnées par les préfets, le terme salaire, pourtant moteur de la contestation sociale en cours, pas une seule fois employé par Emmanuel Macron, les révélations de Médiapart sur l'éviction par l'Élysée de la Commission

Nationale du Débat Public ne sont pas de nature à nous rassurer sur la volonté du gouvernement d'entendre les doléances des citoyens.

De ce fait, Nous nous interrogeons sur le choix fait par le bureau du CESER Bretagne de privilégier le grand débat National à la Breizh Cop dont l'avancée aurait été une contribution concrète et par l'exemple au grand débat National.*

La société civile bretonne que nous représentons a-t-elle vocation à sacrifier le calendrier de ses travaux au profit d'un plan de sauvetage du Président de la République ?

Les membres du groupe FO, conscients de leur responsabilité, participeront aux travaux du CESER et dans le contexte actuel continueront d'exprimer leurs positions dès que ceux-ci concerneront la défense des intérêts des salariés de Bretagne.

Comme je viens de le rappeler FORCE OUVRIÈRE est une Organisation Syndicale de salariés.

Nous ne sommes pas législateurs et n'avons pas mandat pour lever l'impôt. Plus que jamais la clarté, sur le rôle de chacun s'impose.

De ce fait, selon nos pratiques habituelles, nous nous abstenons sur les propositions du budget 2019 du Conseil Régional.

Je vous remercie de votre écoute.



L'UD EN ACTION ...

RENNES - 2 FÉVRIER LES ASSMAT EN COLÈRE
RASSEMBLEMENT DEVANT PÔLE EMPLOI



RENNES - 5 FÉVRIER



Nous étions un bon millier de manifestants devant le siège du MEDEF à Rennes le 5 février (et pas 500 comme annoncé par la presse).

La mobilisation n'a pas été extraordinaire certes mais ce rassemblement a permis pour la première fois une jonction entre syndicalistes de la CGT, de FO (quelques militants de Solidaires et de FSU) et des gilets jaunes et lycéens.

Et c'est cette jonction qu'il faut retenir au final, au-delà des couleurs de chasuble (rouges, jaunes, arc en ciel) de forces qui veulent résister, revendiquer et reconquérir.

Il reste encore beaucoup de travail mais notre démarche unitaire inter-professionnelle est la seule qui puisse faire gagner les salarié(e)s du privé comme du public, les retraité(e)s, les privé(e)s d'emploi et les jeunes.

VENDREDI 8 FÉVRIER Accueil impossible du 1^{er} ministre



.... /....

Une délégation d'une quinzaine de militants Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine, conduite par Fabrice Lerestif, a aussi cherché à s'approcher du conseil régional « **dans l'objectif de déposer tranquillement un cahier de revendications concernant le pouvoir d'achat, les retraites, les services publics, l'avenir de la jeunesse et les libertés publiques, dont celle de manifester** ».

Elle a aussi été bloqué par les forces de l'ordre.

« **C'est une conception très macronienne de la République, regrette Fabrice Lerestif. Cachez ces syndicalistes et citoyens que le Premier ministre ne saurait voir.** »

.... /....

Ouest-France 9 février 2019



RÉSOLUTION CE UD ...

Faux débat, vraies revendications. Un seul combat tous ensemble !

La CE de l'UD se réunit à un moment où, malgré la colère et la détermination qui s'expriment par les grèves et les manifestations, le gouvernement et le patronat poursuivent les attaques contre les salariés, les jeunes, les retraités, les chômeurs pendant que les entreprises du CAC 40 battent des records de versement de dividendes aux actionnaires (+44% en 7 ans), tout en affichant un bilan désastreux en termes d'emplois (-20%), de participation à la solidarité nationale (-6,4% d'impôts, 80Mds d'évasion fiscale). En France, trente-deux milliardaires possèdent autant que les 29 millions de salariés les plus pauvres ! En guise de réponse aux revendications, le gouvernement amplifie la répression, prépare une loi liberticide remettant en cause le droit de manifester et continue de procéder à des perquisitions inquiétantes pour la démocratie.

La CE de l'UD se félicite de ce que la confédération FO, par la déclaration de la CE confédérale du 24 janvier 2019, ait affirmé nettement son refus de participer au « Grand débat », dont il apparaît de plus en plus clairement qu'il poursuit l'objectif d'anesthésier la mobilisation tout en justifiant le maintien des mesures d'austérité gouvernementales contre les salariés, les retraités, les demandeurs d'emploi. Il en est de même pour la concertation sur les retraites dont La Confédération doit se retirer.

La CE de l'UD condamne la violence gouvernementale contre les jeunes, les salariés, les retraités, et les chômeurs et le projet de loi dit « anti-casseurs », qui vise à réduire la liberté et le droit de manifester en fichant et en criminalisant tous les manifestants et les syndicalistes. Elle approuve la déclaration de la CE confédérale qui souligne « la gravité de la situation et la nécessité de construire le rapport de force ».

La CE de l'UD affirme : salariés, actifs et privés d'emploi, retraités, lycéens, étudiants, l'unité doit se réaliser autour des revendications communes.

La CE de l'UD considère que seule la grève générale interprofessionnelle est à même de bloquer les attaques du gouvernement et du patronat contre les travailleurs et la jeunesse.

La CE de l'UD considère que c'est l'ensemble des forces ouvrières qui doivent engager ce combat.

La CE de l'UD se félicite de la décision du bureau de l'UD d'appeler à la grève à partir du 5 février, dans l'unité d'action avec notamment la CGT, la FSU, Solidaires, mais aussi avec tous ceux, lycéens, étudiants, gilets jaunes, qui aspirent à cette unité pour la satisfaction des revendications :

la répression doit cesser, le gouvernement et le patronat doivent céder !

- Pour l'augmentation générale des salaires, des traitements, des pensions et des minimas sociaux,
- Pour le maintien de l'ensemble des régimes de retraites existants et le refus de tout système universel par points,
- Pour la défense de la Sécurité Sociale collective, basée sur le salaire différé, pour la défense de l'assurance chômage et contre une nouvelle réduction des droits des chômeurs,
- Pour la défense, le maintien et l'amélioration du service public, sur l'ensemble du territoire, l'arrêt des suppressions de postes, contre la remise en cause des statuts,
- Pour la défense des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifester,
- Pour l'abrogation de la Loi-Travail et des ordonnances Macron,
- Pour la défense et la sauvegarde de la liberté de la presse.

La CE de l'UD appelle l'ensemble des syndicats, des adhérents Force Ouvrière, à préparer la grève par la tenue d'AG, de réunions d'information dans les entreprises, les administrations, les services, les établissements dans l'unité des organisations syndicales là où c'est possible.

La CE de l'UD donne mandat au bureau, tout en conservant sa pleine souveraineté, de poursuivre les démarches unitaires pour la construction de la grève générale interprofessionnelle, jusqu'à satisfaction des revendications.

Résolution de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine du 8 février 2019, votée à l'unanimité des 31 présents.



"RÉUSSIR LE 19 MARS"

... Le 19 mars, il faut se faire entendre pour l'augmentation des salaires, dans le privé comme dans le public, des pensions et retraites, pour dire stop aux fermetures de services publics, aux politiques d'austérité, aux « réformes » contestées de la fonction publique et des retraites.

Le 19 mars, il s'agit aussi de défendre la liberté syndicale et la liberté de manifester, contre la loi « anticasseurs ».

Nos camarades en Belgique ont réussi une grève nationale le 13 février dernier, dans l'unité des confédérations syndicales, pour les augmentations de salaires, des retraites, les services publics, la justice fiscale. Le 9 février, en Italie, des centaines de milliers de personnes ont manifesté à Rome, à l'appel des trois confédérations syndicales, pour une vraie politique de croissance et le respect de la part du gouvernement.

Nous avons un mois pour réussir, partout où c'est possible, l'unité d'action syndicale la plus large, depuis les entreprises et services jusqu'au plan national.

Extrait de l'Édito d'Yves VEYRIER dans L'InFo militante N° 3300

Communiqué des organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL

La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles. Le mouvement des gilets jaunes est l'expression récente de cette profonde crise sociale.

Alors que les annonces faites par le président de la République ou son gouvernement n'ont pas répondu aux attentes, alors que des lois portant atteinte aux libertés syndicales et de manifester sont votées, que les prix des produits de consommation courante continuent à la hausse, que la suppression de l'ISF n'est pas remise en cause, que le chômage progresse... Le « grand débat national » ne peut ni se substituer, ni contourner, encore moins être opposé aux revendications sociales et syndicales.

Pour les jeunes, les difficultés ne cessent de croître : sélection, réforme du lycée et de la voie professionnelle, hausse des frais d'inscription des étudiant-es étranger-ères hors UE, progression de la précarité étudiante et gel des prestations sociales, ne font qu'attaquer le droit d'étudier.

En parallèle, le patronat, particulièrement celui des grands groupes, porte lui aussi une grande responsabilité dans l'exaspération sociale. C'est dans les entreprises et dans les services publics que les salarié-es sont considéré-es comme un coût et non pour ce qu'ils/elles sont : une richesse. C'est là que les conditions de travail se dégradent.

C'est partout que la précarité s'aggrave...

Dans ce contexte, il s'agit de gagner l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'égalité femmes-hommes et un véritable droit à l'éducation et à la formation. Il s'agit aussi de renforcer notre protection sociale et notre système solidaire de retraite par répartition. Il s'agit enfin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, tout en développant des emplois de qualité... C'est dans ce but que nos organisations appellent à l'élargissement et à l'amplification de la mobilisation sociale.

Partout sur le territoire, nos organisations engagent un travail en ce sens via des initiatives diverses dans les entreprises, dans les services publics et en prise directe avec les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi et la jeunesse. Ainsi, nous placerons le débat là où il doit être.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la construction d'une nouvelle journée d'action, de mobilisation et de grève le 19 mars prochain. Nos organisations -CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL- s'engagent à poursuivre un travail commun donnant des perspectives à la mobilisation sociale. Nos organisations appellent à une puissante journée d'action, de mobilisations et de grève le 19 mars !

Montreuil, le 12 février 2019

ÉLECTIONS

SUCCÈS DE FO CHEZ EASYDIS (FGTA)

Des élections au CSE viennent de se dérouler à la plateforme logistique Easydis à Gaël (ouest Ile-et-Vilaine).

Avec 36,43 % des voix et 4 élus sur 9 FO c'est un vrai succès !

La CFDT qui essayait de s'implanter à obtenu 3,57 %

Bravo à Valérie et à toute l'équipe FO.

contact: va.robert4@gmail.com

GRAND SUCCÈS POUR FO CHEZ FAURÉCIA (CHIMIE) à Bain-sur-Oust QUI DEVIENT MAJORITAIRE !

- Premier collège titulaires : 5 postes sur 9
- Premier collège suppléants : 5 postes sur 9
- Deuxième collège Titulaires : 2 sur 2
- Deuxième collège suppléants : 2 sur 2

Bravo à Laurent délégué Syndical FO et à toute l'équipe.

contact: ssfobso@gmail.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE (FNEC-FP)

FO ESR 35 est née !

L'AG de reprise de carte des adhérents FO des universités Rennes 1 et Rennes 2, de l'INSA, du CNRS, du CROUS et de Sciences-Po Rennes ... s'est tenue le 1^{er} février, avec une participation record de 33 présents.

Malgré le temps passé pour organiser le vote FO aux élections professionnelles, le bilan de l'année 2018 est positif avec 19 nouveaux syndiqués et des finances équilibrées, après versements au national et à l'UD.

FO maintient son siège au CT du ministère de l'enseignement supérieur et reste la première organisation dans la Fonction Publique d'État. À Rennes1, FO progresse (en voix et en pourcentage) et nous gagnons un second siège au CT d'établissement.

Ces résultats sont encourageants pour résister aux contre-réformes qui s'abattent sur tous les salariés, du public comme du privé, contribuant à la révolte exprimée par les Gilets jaunes, dont certaines revendications sont aussi les nôtres. Toutes et tous sont bien conscients qu'il faut combattre le projet de retraites par points pour conserver l'ensemble des régimes actuels.

En mars, lors du congrès de fusion SNPRES / SupAutonome, nous allons prendre le nom de FO Enseignement Supérieur et Recherche.

Longue vie à FO ESR !

Contact : FO-ESR 35 <fo@univ-rennes1.fr>

FO ESR invite à signer la PÉTITION qui dépasse déjà les 300 000 signataires : <https://www.change.org/p/non-à-l-augmentation-des-frais-d-inscription-pour-les-étudiant-e-s-étranger-e-s>



ELECTIONS CSE CRIT APPEL A CANDIDATURE

EN 2019 vont se dérouler les élections professionnelles chez CRIT pour une nouvelle instance qui sera le **COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE (CSE)** dans votre entreprise, regroupant les actuels CE, DP et CSECT. **L'enjeu est encore plus important !**

- ✓ **REGROUPEONS NOS ÉNERGIES** pour gagner en force et créer de nouveaux droits pour les salariés intérimaires et permanents.
- ✓ **REJOIGNEZ** une équipe conviviale et ambitieuse.
- ✓ **PORTEZ-VOUS CANDIDATS** sur les listes FO, une organisation reconnue et cohérente qui agit partout : local, régional, national, international.



NOUS AVONS BESOIN DE VOS IDEES, DE VOTRE EXPERIENCE, DE VOTRE ENERGIE. REJOIGNEZ FO, REJOIGNEZ UN SYNDICAT ENGAGE, LIBRE ET INDEPENDANT !

Déclaration de candidature à retourner avant le 25/01/2019 par courriel de préférence à : fo_crit@orange.fr, par courrier à FO CRIT - BP 70464 - 75464 PARIS CEDEX 10 ou par tél : 06 10 22 60 99 - site : fofo-services-interim.fr

Cochez la case correspondante Permanent Intérimaire Justificatif à FO

Nom et Prénom :

Adresse personnelle :

Mail personnel :

Téléphone :



FO CRIT - BP 70464 - 75464 PARIS CEDEX 10
Tél : 06 10 22 60 99 • Mail : fo_crit@orange.fr



Réforme de la fonction publique : danger pour le statut, les missions de services publics et le dialogue social !



7 FÉVRIER
8000 FONCTIONNAIRES DANS LA RUE À PARIS
DONT LA DÉLÉGATION DU 35 ET DU 22



STAGE DÉCOUVERTE



Un stage découverte s'est tenu du 14 au 18 janvier dans les locaux de l'UD. Il réunissait 18 camarades du privé et du public (ce qui est très apprécié).

Au terme de ce stage que le SG clôturait voilà ce qu'on pouvait entendre "je me sens armée et crédible" "je sais maintenant ou je mets les pieds" "on a beaucoup appris" "semaine très constructive"...

Bref objectif atteint et le tout dans une excellente ambiance.

Grand merci à Marius l'animateur.

UD RETRAITÉ

Rennes. Une centaine de retraités manifestent



À l'appel de huit syndicats et associations, un peu plus d'une centaine de personnes a participé à la manifestation organisée jeudi matin, place de la République, à Rennes.

« Retraités, oui ; maltraités, non ! » C'était l'un des slogans scandés jeudi matin, place de la République par les participants à la manifestation des retraités à Rennes, organisée à l'appel de huit organisations et associations de retraités : CGT- CFE CGC- FO- FSU- FGRFP- LSR- UNSA- Solidaires.

Deux autres manifestations étaient prévues jeudi matin à Redon et Saint-Malo, et ce jeudi après-midi à Fougères.

À Rennes, un peu plus d'une centaine de personnes ont participé au défilé, dans un froid glacial, « pour la défense de leur pouvoir d'achat, les services publics et la justice fiscale »

Les retraités demandent notamment l'abrogation de la CSG pour tous les retraités, l'augmentation de leur retraite de 1,7 % pour 2018, montant de l'inflation conformément au code de la Sécurité sociale, le retour de l'indexation sur le salaire moyen, le maintien de tous les régimes de retraite par répartition avec prestations définies, le maintien de la pension de réversion, etc... Et ils « exigent », le rétablissement de l'ISF, et la mise en place de l'impôt progressif, la « taxation des profits » à la source la suppression des exonérations de cotisations sociales, « l'éradication » de la fraude et de l'évasion fiscale.

Ouest-France 31 janvier

AG AFOC

L'AG de l'AFOC Ille-et-Vilaine s'est tenue le vendredi 25 janvier en présence d'environ 35 camarades.

Les rapports d'activité et financier ont été votés à l'unanimité. Les 6 postes vacants au CA ont tous été pourvus.



En 2018, année des élections HLM qui ont occupé les militants pendant de nombreuses heures, l'AFOC 35 a vu par ailleurs croître son activité. 2604 heures de permanences au total ont été assurées, au siège de l'AFOC dans les locaux de l'UD 35, à la Maison de la Consommation et de l'Environnement à Rennes et à l'UL de Saint-Malo. De nombreux dossiers de litiges ont été reçus et traités.

En 2019 l'AFOC 35 souhaite mettre en place de nouvelles permanences sur le département et trouver de nouveaux bénévoles pour renforcer les équipes sur le terrain.

Contact : page 8

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



Achat sur Internet, sur les foires et salons, démarchage à domicile et par téléphone, les arnaques liées à la consommation sont nombreuses.

L'UDR-FO 35 propose à tous les retraités de participer à un atelier ludique et pédagogique « Réflexes seniors » animé par l'AFOC 35.

**Le vendredi 15 mars 2019
à partir de 14 heures
au 35 rue d'Échange à Rennes.**

Venez nombreux vous informer sur vos droits et partager vos expériences.

ALORS, ILS SONT
TOUJOURS PAS
CONTENTS ?

OUI JE SAIS ET EN PLUS
ILS NE COMPRENNENT
VRAIMENT RIEN !

**STOP AU MEPRIS
DE CLASSE !**

PATO LHE 01-XII

ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☛ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☛ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☛ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☛ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☛ Revalorisation des pensions

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

À noter dans votre agenda

UNION DÉPARTEMENTALE AU TRAVAIL
FO
UD Ile-et-Vilaine

FOUGÈRES
27 SEPTEMBRE 2019
SALLE DE L'AUMAILLERIE

**XXXVII ÈME
CONGRÈS
DE L'UNION
DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
D'ILLE-ET-VILAINE**



PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)
ulfoufougeres@orange.fr

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com



Le calendrier des stages du 2nd trimestre 2019

DATES	INTITULÉ DU STAGE
du lundi 18 au vendredi 22 MARS	S'ORGANISER
du lundi 20 au vendredi 24 MAI	DÉCOUVERTE FO
du lundi 04 au vendredi 08 JUIN	NÉGOCIER
du lundi 17 au vendredi 21 JUIN	COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr



Association de défense
des Consommateurs et des Locataires
PERMANENCES

À l'Union Départementale FO 35

35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66
Lundi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00
Mardi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00
Mercredi : 14h00 à 17h30
Jeudi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00
Vendredi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

À la Maison de la Consommation

48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41
Lundi de 14h00 à 17h30
Jeudi de 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après-midi + permanences à la MCE.
Pour les autres horaires uniquement sur rendez-vous.